

## **Accompagner les usagers dans les services des préfectures et des sous-préfectures.**

Où ? A Saint-Brieuc

Quoi ? Cette démarche s'inscrit dans le cadre du plan préfectures nouvelle génération (PPNG) et de la refonte des conditions d'accueil des ressortissants étrangers. La mise en place d'un accueil sur rendez-vous, pour certaines démarches, et le maintien d'un accueil traditionnel (pendant les heures d'ouverture au public de la préfecture) pour d'autres démarches, nécessite la création d'un poste de pré-accueil afin d'orienter les ressortissants étrangers. Les heures d'ouverture au public de la préfecture (8.30-11.30) permettent de confier cette mission à un jeune en service civique compte tenu du régime horaire hebdomadaire afférent à ce statut.

Rôle des volontaires ? Le volontaire en service civique intervient en complément de l'action des agents de la préfecture en assurant une mission de renseignement, d'orientation et d'accompagnement des usagers du bureau des étrangers.

Quand ?

Poste à pourvoir immédiatement

Quelle durée ? 24 heures par semaine (matinée) sur une durée de 12 mois

Combien de postes ?

1

Quel organisme ?

Préfecture de Saint-Brieuc

Quelle thématique ?

Solidarité

Candidatures à adresser à : Préfecture des côtes d'armor

Bureau du personnel et de l'action sociale

1 place du général de gaulle

BP 2370

22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1